Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Sortir de 9ème ... et après ?

Dans quelques mois, les élèves de 9ème année quitteront la scolarité obligatoire. Certains entameront une formation professionnelle, d'autres des études, d'autres encore renforceront leurs connaissances dans les classes de l'Ecole de perfectionnement ou consentiront l'effort d'un raccordement. Pour guider leurs choix et leur offrir toutes les chances de trouver la voie adéquate, les services d'enseignement du Département de l'instruction publique et des cultes et le Service de la formation professionnelle du Département de l'agriculture, de l'industrie et du commerce mettent à leur disposition cinq brochures d'informations.

Les changements structurels apportés par EVM permettront, dès la prochaine rentrée scolaire, de réaliser les objectifs fixés pour améliorer la transition entre l'école obligatoire et les diverses filières qui s'offrent aux apprentis et étudiants.

Les futurs gymnasiens qui se destinent à l'Ecole de maturité ou à celle de diplôme disposent de deux brochures décrivant de façon claire et détaillée les exigences auxquelles ils seront confrontés. Pour les premiers, il s'agira d'opérer des choix de branches dans le cadre de la nouvelle maturité. Pour les seconds, après une année de tronc commun, il sera nécessaire de déterminer une option parmi les 4 proposées (socio-pédagogique, paramédicale, artistique, économie et commerce).

Les élèves intéressés par les classes de raccordement trouveront également toutes les indications nécessaires dans une brochure détaillant l'organisation de ces classes.

Les futurs apprentis disposent d'une première brochure, Entrer en apprentissage en 1998, offrant conseils et informations pour le choix d'un métier, ainsi que d'un second texte présentant les filières de l'Ecole de perfectionnement (approfondissement, spécialisation, accueil et orientation).

En plus de ces divers supports, l'Office cantonal de l'orientation scolaire et professionnelle offre aux jeunes terminant leur scolarité toute l'information et toute l'aide nécessaires quant aux choix qu'ils doivent opérer.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 27 janvier 1998

Ecole de diplôme, Ecole de maturité, Ecole de perfectionnement : M. Philippe Lavanchy, Chef du Service de l'enseignement secondaire supérieur et de la formation, Tél. (021) 316.34.00 - Classes de raccordement : M. Jean-François Durussel, Chef du Service de l'enseignement enfantin, primaire et secondaire, Tél. (021) 316.32.00 - Entrer en apprentissage en 1998 : M. Jean-Pierre Rochat, Chef du Service de la formation professionnelle, Tél. (021) 316.63.06.